

Éducation : le système se rapproche «d'un point de rupture», prévient le syndicat SE-Unsa

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 14:19, Mis à jour hier à 14:27

Malgré les appels aux recrutements, «on n'est vraiment pas sûr qu'on réussisse à avoir un personnel dans chaque classe», s'inquiète un syndicat enseignant.

À une semaine de la rentrée, le syndicat enseignant SE-Unsa alerte jeudi sur la «*fragilité*» du [système éducatif](#), éprouvé par la crise sanitaire et les réformes successives est confronté cette année à une crise majeure des recrutements.

«*Notre système d'éducation se rapproche d'un point de rupture*», a déclaré Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa, un des principaux syndicats dans le primaire et le secondaire, au cours d'une conférence de presse.

Difficile de «faire face»

La pénurie d'enseignant, liée à la crise d'attractivité du métier, a poussé le gouvernement à recruter un nombre important de contractuels pour assurer la rentrée. Malgré cela, «*on n'est vraiment pas sûr qu'on réussisse à avoir un personnel dans chaque classe. Et au-delà de la rentrée, c'est les semaines qui suivent qui peuvent s'annoncer très difficiles*», a-t-il prévenu, regrettant l'absence d'anticipation des remplacements à prévoir. «*Cela ne permettra pas de faire face à l'ensemble de l'année scolaire*», estime le responsable syndical.

Pour prévenir ces difficultés, il appelle, comme l'a fait mardi le Snuipp-FSU, à recruter immédiatement l'ensemble des listes complémentaires des concours afin de sécuriser les effectifs. Et souligne le besoin de sécuriser le statut des contractuels et de revoir la grille des salaires des titulaires. Emmanuel Macron a rappelé jeudi devant les recteurs et rectrices, réunis à la Sorbonne, l'engagement du gouvernement à assurer un salaire d'au moins 2000 euros nets mensuel à tout enseignant débutant.

Concernant cet objectif, Stéphane Crochet indique que le SE-Unsa souhaitait que cette revalorisation bénéficie aux enseignants «*dès l'année de stage*» et non pas à partir de leur titularisation. Par ailleurs, «*2000 euros c'est un chiffre que nous-même avons posé comme objectif*», mais «*en 2020*», a-t-il déclaré. Compte tenu de l'inflation, ce montant devrait être revalorisé «*aujourd'hui à plutôt 2200 euros*», selon lui.